



TG/337/1

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2021-10-26

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

## PISTACHIER

Code(s) UPOV : PISTA\_VER

*Pistacia vera* L.

## PRINCIPES DIRECTEURS

## POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

## DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs :\*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Pistacia vera</i> L.	Pistachio, Green-almond	Pistachier, Pistache, Pistachier cultivé	Echte Pistazie, Pistazie, Pistazienbaum	Alfónsigo, Pistachero

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

## DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
2. MATERIEL REQUIS.....	<a href="#">3</a>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<a href="#">3</a>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<a href="#">3</a>
3.2 Lieu des essais.....	<a href="#">3</a>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<a href="#">3</a>
3.4 Protocole d'essai.....	<a href="#">4</a>
3.5 Essais supplémentaires.....	<a href="#">4</a>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<a href="#">4</a>
4.1 Distinction.....	<a href="#">4</a>
4.2 Homogénéité.....	<a href="#">5</a>
4.3 Stabilité.....	<a href="#">5</a>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<a href="#">6</a>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">6</a>
6.1 Catégories de caractères.....	<a href="#">6</a>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<a href="#">6</a>
6.3 Types d'expression.....	<a href="#">6</a>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<a href="#">7</a>
6.5 Légende.....	<a href="#">7</a>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<a href="#">8</a>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<a href="#">17</a>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<a href="#">17</a>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<a href="#">18</a>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<a href="#">23</a>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<a href="#">24</a>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

- 1.1 Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Pistacia vera* L.
- 1.2 Des indications sur l'utilisation de principes directeurs d'examen pour des hybrides interspécifiques ne faisant pas expressément l'objet de principes directeurs d'examen figurent dans le document TGP/13 "Conseils pour les nouveaux types et espèces".

2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de plantes sur leurs propres racines ou plantes greffées sur un porte-greffe selon les indications fournies par le service d'examen.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :
- 5 plantes sur leurs propres racines ou,  
5 plantes sur un porte-greffe selon les indications fournies par le service d'examen.
- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

- 3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants pour les variétés femelles. Les deux cycles de végétation indépendants peuvent être observés à partir d'une plantation unique, examinée sur deux cycles de végétation distincts.
- 3.1.2 En règle générale, la durée minimale des essais est d'un cycle d'observation pour les variétés mâles à condition que la floraison soit suffisante.
- 3.1.3 Il est notamment essentiel que les plantes de variétés femelles produisent une récolte satisfaisante de fruits à chacun des deux cycles de fructification.
- 3.1.4 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

- 3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.
- 3.3.2 Pour les variétés femelles, les autorités compétentes doivent veiller à ce qu'une variété mâle appropriée soit disponible aux fins d'une pollinisation adéquate.

### 3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 5 plantes au moins.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

### 3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 5 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 5 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas d'observations portant sur des parties de plantes isolées, le nombre de parties à prélever sur chacune des plantes est de 6.

#### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

## 4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 5 plantes, aucune plante hors type n'est tolérée.

## 4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.
- 5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :
- (a) Plante : sexe (caractère 1)
  - (b) Plante : port (caractère 3)
  - (c) Foliole terminale : forme du sommet (caractère 12)
  - (d) Noix : forme en vue latérale (caractère 24)
  - (e) Époque de début de débourrement (caractère 35)
  - (f) Époque de début de floraison (caractère 36)
  - (g) Époque de maturité de récolte (caractère 37)
- 5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

#### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

### 6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

#### 6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

#### 6.5 Légende

English		français		deutsch		español		Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo		Note/ Nota	
1	2	3	4	5	6	7					
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español					
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión					

1 Numéro de caractère

2 (\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression  
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3  
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3  
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)  
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Pas applicable

(f) = variétés femelles

(m) = variétés mâles

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QL	VG					
	<b>Plant: sex</b>		<b>Plante : sexe</b>	<b>Pflanze: Geschlecht</b>	<b>Planta: sexo</b>		
	female		femelle	weiblich	femenino	Kerman (f), Larnaka (f)	1
	male		mâle	männlich	masculino	Peters (m), Randy (m)	2
2. (*)	QN	VG	(+)	(a)			
	<b>Plant: vigor</b>		<b>Plante : vigueur</b>	<b>Pflanze: Wuchsstärke</b>	<b>Planta: vigor</b>		
	weak		faible	gering	débil	Avidon (f), Bronte (f)	1
	medium		moyenne	mittel	medio	Kerman (f)	2
	strong		forte	stark	fuerte	Boundoky (f), Mateur (f)	3
3. (*)	PQ	VG	(+)	(a)			
	<b>Plant: growth habit</b>		<b>Plante : port</b>	<b>Pflanze: Wuchsform</b>	<b>Planta: hábito de crecimiento</b>		
	upright		dressé	aufrecht	erecto	Ouleimy (f)	1
	spreading		étalé	breitwüchsig	extendido	Larnaka (f)	2
	drooping		retombant	überhängend	colgante	Insolia (f), Joley (f)	3
4. (*)	QN	VG	(+)				
	<b>Plant: density of canopy</b>		<b>Plante : densité du feuillage</b>	<b>Pflanze: Dichte des Laubes</b>	<b>Planta: densidad de la copa</b>		
	sparse		lâche	locker	laxa	Mateur (f)	1
	medium		moyenne	mittel	media	Kerman (f)	2
	dense		dense	dicht	densa		3
5.	QN	VG					
	<b>Young shoot: intensity of anthocyanin coloration of growing tip</b>		<b>Jeune pousse : pigmentation anthocyanique du sommet de croissance</b>	<b>Jungtrieb: Intensität der Anthocyanfärbung der Triebspitze</b>	<b>Rama joven: intensidad de la pigmentación antocianica del ápice de crecimiento</b>		
	absent or very weak		absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Mateur (f)	1
	weak		faible	gering	débil	Chico (m), Randy (m)	2
	medium		moyenne	mittel	media	Enk (m), Napoletana (f)	3
	strong		forte	stark	fuerte	Cerasola (f)	4
	very strong		très forte	sehr stark	muy fuerte	40A (m)	5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>6.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf: intensity of green color of upper side</b>	<b>Feuille : intensité de la couleur verte de la face supérieure</b>	<b>Blatt: Intensität der Grünfärbung der Oberseite</b>	<b>Hoja: intensidad del color verde del haz</b>			
	light	claire	hell	clara	Napoletana (f)	1	
	medium	moyenne	mittel	media	502 (m), Larnaka (f)	2	
	dark	foncée	dunkel	oscura	Chico (m)	3	
<b>7.</b>	<b>QN</b>	<b>MG/MS/VG</b>	<b>(b), (c)</b>				
	<b>Leaf: length of petiole</b>	<b>Feuille : longueur du pétiole</b>	<b>Blatt: Länge des Blattstiels</b>	<b>Hoja: longitud del pecíolo</b>			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Bronte (f)	1	
	short	courte	kurz	corta	Ask (m), Sfax (f)	2	
	medium	moyenne	mittel	media	Greco (f), Mateur (f)	3	
	long	longue	lang	larga	Cerasola (f)	4	
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Chico (m), Enk (m), Lost Hills (f)	5	
<b>8.</b>	<b>QN</b>	<b>MG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Leaf: predominant number of leaflets</b>	<b>Feuille : nombre prédominant de folioles</b>	<b>Blatt: vorwiegende Anzahl Blättfiedern</b>	<b>Hoja: número predominante de folíolos</b>			
	less than 6	moins de 6	weniger als 6	menos de 6	Aegina (f)	1	
	6 to 10	6 à 10	6 bis 10	6 a 10	Chico (m)	2	
	more than 10	plus de 10	mehr als 10	más de 10	Enk (m)	3	
<b>9.</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(b), (c)</b>				
	<b>Terminal leaflet: length</b>	<b>Foliole terminale : longueur</b>	<b>Endblattfieder: Länge</b>	<b>Folíolo terminal: longitud</b>			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	40A (m), Golden Hills (f)	1	
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta	Enk (m)	2	
	short	courte	kurz	corta		3	
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media	Lost Hills (f)	4	
	medium	moyenne	mittel	media	Chico (m)	5	
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga	Bronte (f), Napoletana (f)	6	
	long	longue	lang	larga	Aegina (f)	7	
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga	Cerasola (f), Larnaka (f)	8	
	very long	très longue	sehr lang	muy larga		9	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>10.</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(b), (c)</b>				
	<b>Terminal leaflet: width</b>	<b>Foliole terminale : largeur</b>	<b>Endblattfieder: Breite</b>	<b>Folíolo terminal: anchura</b>			
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Enk (m), Golden Hills (f)	1	
	very narrow to narrow	très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha	40A (m)	2	
	narrow	étroite	schmal	estrecha		3	
	narrow to medium	étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media	Chico (m)	4	
	medium	moyenne	mittel	media	Lost Hills (f)	5	
	medium to broad	moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha	Napoletana (f)	6	
	broad	large	breit	ancha	Greco (f)	7	
	broad to very broad	large à très large	breit bis sehr breit	ancha a muy ancha	Aegina (f)	8	
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Larnaka (f)	9	
<b>11.</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Terminal leaflet: ratio length/width</b>	<b>Foliole terminale : rapport longueur/largeur</b>	<b>Endblattfieder: Verhältnis Länge/Breite</b>	<b>Folíolo terminal: relación longitud/anchura</b>			
	very low	très bas	sehr klein	muy baja	Mateur (f)	1	
	very low to low	très bas à bas	sehr klein bis klein	muy baja a baja		2	
	low	bas	klein	baja		3	
	low to medium	bas à moyen	klein bis mittel	baja a media	Kerman (f)	4	
	medium	moyen	mittel	media	Chico (m), Napoletana (f)	5	
	medium to high	moyen à élevé	mittel bis groß	media a alta	Lost Hills (f)	6	
	high	élevé	groß	alta	Golden Hills (f)	7	
	high to very high	élevé à très élevé	groß bis sehr groß	alta a muy alta	Larnaka (f)	8	
	very high	très élevé	sehr groß	muy alta	Enk (m), Sfax (f)	9	
<b>12. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b> <b>(b)</b>				
	<b>Terminal leaflet: shape of apex</b>	<b>Foliole terminale : forme du sommet</b>	<b>Endblattfieder: Form der Spitze</b>	<b>Folíolo terminal: forma del ápice</b>			
	acute	aigüe	spitz	aguda	Enk (m), Mateur (f)	1	
	obtuse	obtuse	stumpf	obtusa		2	
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Golden Hills (f)	3	
	truncate	tronquée	gerade	truncada	Insolia (f)	4	
	obcordate	obcordée	verkehrt herzförmig	obcordada		5	

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>13. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Terminal leaflet: shape of base</b>		<b>Foliole terminale : forme de la base</b>		<b>Endblattfieder: Form der Basis</b>	<b>Folíolo terminal: forma de la base</b>		
	acute		aigue		spitz	aguda	Aegina (f)	1
	rounded		arrondie		abgerundet	redondeada	Lost Hills (f)	2
	truncate		tronquée		gerade	truncada		3
<b>14.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(b)</b>				
	<b>Terminal leaflet: asymmetry at base</b>		<b>Foliole terminale : asymétrie à la base</b>		<b>Endblattfieder: Asymmetrie an der Basis</b>	<b>Folíolo terminal: asimetría en la base</b>		
	absent or weak		absente ou faible		fehlend oder gering	ausente o débil	Lost Hills (f)	1
	medium		moyenne		mittel	media	Aegina (f)	2
	strong		forte		stark	fuerte		3
<b>15.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>						
	<b><u>Only varieties with Plant: sex female:</u> Flower bud: shape</b>		<b><u>Variétés avec Plante : sexe : femelle seulement :</u> Bouton floral : forme</b>		<b><u>Nur Sorten mit Pflanze: Geschlecht: weiblich:</u> Blütenknospe: Form</b>	<b><u>Solo variedades con Planta: sexo: femenino:</u> Botón floral: forma</b>		
	ovate		ovale		eiförmig	oval	Sfax (f)	1
	circular		circulaire		kreisförmig	circular		2
	elliptic		elliptique		elliptisch	elíptica	Aegina (f)	3
<b>16.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>						
	<b><u>Only varieties with Plant: sex female:</u> Flower bud: color</b>		<b><u>Variétés avec Plante : sexe : femelle seulement :</u> Bouton floral : couleur</b>		<b><u>Nur Sorten mit Pflanze: Geschlecht: weiblich:</u> Blütenknospe: Farbe</b>	<b><u>Solo variedades con Planta: sexo: femenino:</u> Botón floral: color</b>		
	light brown		brun clair		hellbraun	marrón claro	Bronte (f)	1
	medium brown		brun moyen		mittelbraun	marrón medio	Aegina (f)	2
	dark brown		brun foncé		dunkelbraun	marrón oscuro	Rashti (f)	3
	reddish brown		brun rougeâtre		rötlichbraun	marrón rojizo	Mateur (f)	4
<b>17.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>				
	<b>Hull: dehiscence</b>		<b>Péricarpe : déhiscence</b>		<b>Hülse: Aufspringen</b>	<b>Pellejo: dehiscencia</b>		
	weak		faible		gering	débil	Kerman (f), Napoletana (f)	1
	medium		moyenne		mittel	media	Mateur (f)	2
	strong		forte		stark	fuerte	Avidon (f), Larnaka (f)	3

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>18. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>		<b>(d)</b>			
	<b>Hull: prominence of tip</b>	<b>Péricarpe : proéminence du bec</b>	<b>Hülse: Ausbildung der Spitze</b>	<b>Pellejo: prominencia de la punta</b>			
	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Kerman (f), Sfax (f)	1	
	medium	moyenne	mittel	media	Cerasola (f)	2	
	strong	forte	stark	fuerte	Aegina (f), Joley (f), Larnaka (f)	3	
<b>19.</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>			
	<b>Hull: ground color</b>	<b>Péricarpe : couleur de fond</b>	<b>Hülse: Grundfarbe</b>	<b>Pellejo: color de fondo</b>			
	green white	blanc-vert	grünweiß	blanco verdoso	Aegina (f)	1	
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Kastel (f)	2	
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Sfax (f)	3	
	yellow orange	orangé-jaune	gelborange	naranja amarillento	Larnaka (f)	4	
<b>20.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>			
	<b>Hull: area of over color</b>	<b>Péricarpe : surface du lavis</b>	<b>Hülse: Anteil der Deckfarbe</b>	<b>Pellejo: superficie del color superficial</b>			
	absent or very small	absente ou très petite	fehlend oder sehr klein	ausente o muy pequeña	Sfax (f)	1	
	small	petite	klein	pequeña		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Kerman (f)	3	
	large	grande	groß	grande		4	
	very large	très grande	sehr groß	muy grande	Aegina (f), Cerasola (f)	5	
<b>21. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>			
	<b>Nut: length</b>	<b>Noix : longueur</b>	<b>Nuss: Länge</b>	<b>Nuez: longitud</b>			
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Bronte (f), Sfax (f)	1	
	short	courte	kurz	corta		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Mateur (f)	3	
	long	longue	lang	larga		4	
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Ouleimy (f)	5	
<b>22. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Nut: width</b>	<b>Noix : largeur</b>	<b>Nuss: Breite</b>	<b>Nuez: anchura</b>			
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha		1	
	narrow	étroite	schmal	estrecha		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Cerasola (f)	3	
	broad	large	breit	ancha		4	
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Kerman (f)	5	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>23. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MS/VG</b>	<b>(+)</b>			
	<b>Nut: thickness</b>	<b>Noix : épaisseur</b>	<b>Nuss: Dicke</b>	<b>Nuez: grosor</b>		
	thin	mince	dünn	delgado	Aegina (f)	1
	medium	moyenne	mittel	media	Cerasola (f)	2
	thick	épais	dick	grueso	Ouleimy (f)	3
<b>24. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>				
	<b>Nut: shape in lateral view</b>	<b>Noix : forme en vue latérale</b>	<b>Nuss: Form in Seitenansicht</b>	<b>Nuez: forma en vista lateral</b>		
	ovate	ovale	eiförmig	oval	Kerman (f)	1
	narrow elliptic	elliptique étroite	schmal elliptisch	elíptica estrecha	Napoletana (f)	2
	broad elliptic	elliptique large	breit elliptisch	elíptica ancha	Sfax (f)	3
<b>25. (*)</b>	<b>PQ</b>	<b>VG</b>				
	<b>Nut: shape of apex in lateral view</b>	<b>Noix : forme du sommet en vue latérale</b>	<b>Nuss: Form der Spitze in Seitenansicht</b>	<b>Nuez: forma del ápice en vista lateral</b>		
	acute	aigue	spitz	aguda	Aegina (f), Larnaka (f)	1
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Bronte (f)	2
	truncate	tronquée	gerade	truncada	Sfax (f)	3
<b>26. (*)</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>			
	<b>Nut: presence of tip</b>	<b>Noix : présence d'un bec</b>	<b>Nuss: Vorhandensein einer Spitze</b>	<b>Nuez: presencia de punta</b>		
	absent	absent	fehlend	ausente	Kerman (f)	1
	present	présent	vorhanden	presente	Larnaka (f)	9
<b>27.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>			
	<b>Nut: depression of shell near pedicel</b>	<b>Noix : dépression de la coque près du pédicelle</b>	<b>Nuss: Einsenkung der Schale am Blütenstiel</b>	<b>Nuez: depresión de la cáscara junto al pedicelo</b>		
	absent or shallow	absente ou peu profonde	fehlend oder flach	nula o poco profunda		1
	medium	moyenne	mittel	medianamente profunda	Mateur (f)	2
	deep	profonde	tief	profunda	Kerman (f)	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>28.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>				
	<b>Nut: intensity of brown color of the shell</b>	<b>Noix : intensité de la couleur brune de la coque</b>	<b>Nuss: Intensität der Braunfärbung der Schale</b>	<b>Nuez: intensidad del color marrón de la cáscara</b>		
	very light	très claire	sehr hell	muy clara	Kerman (f)	1
	light	claire	hell	clara	Aegina (f)	2
	medium	moyenne	mittel	media	Sirora (f)	3
	dark	foncée	dunkel	oscura	Larnaka (f)	4
	very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura	Avidon (f)	5
<b>29.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>				
	<b>Nut: position of suture opening</b>	<b>Noix : position de l'ouverture de la suture</b>	<b>Nuss: Position der Nahtöffnung</b>	<b>Nuez: posición de la apertura de la sutura</b>		
	mainly dorsal side	principalement face dorsale	überwiegend Rückenseite	principalmente en la cara dorsal		1
	equally dorsal and ventral side	autant face dorsale que ventrale	gleichermaßen Rücken- und Bauchseite	en las caras dorsal y ventral por igual	Kerman (f)	2
	mainly ventral side	principalement face ventrale	überwiegend Bauchseite	principalmente en la cara ventral	Larnaka (f)	3
<b>30.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>				
	<b>Nut: width of suture opening</b>	<b>Noix : largeur de l'ouverture de la suture</b>	<b>Nuss: Breite der Nahtöffnung</b>	<b>Nuez: anchura de la apertura de la sutura</b>		
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Bronte (f)	1
	medium	moyenne	mittel	media	Mateur (f)	2
	broad	large	breit	ancha	Aegina (f)	3
<b>31.</b>	<b>QL</b>	<b>VG</b>				
	<b>Nut: position of pedicel scar in ventral view</b>	<b>Noix : position de la cicatrice du pédicelle en vue ventrale</b>	<b>Nuss: Position der Blütenstielnarbe in Bauchansicht</b>	<b>Nuez: posición de la cicatriz pedicelar en vista ventral</b>		
	symmetric	symétrique	symmetrisch	simétrica		1
	asymmetric	asymétrique	asymmetrisch	asimétrica	Avdat (f)	2
<b>32.</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>			
	<b>Nut: shell staining</b>	<b>Noix : coloration de la coque</b>	<b>Nuss: Färbung der Schale</b>	<b>Nuez: tinción de la cáscara</b>		
	weak	faible	gering	débil	Aegina (f)	1
	medium	moyenne	mittel	media	Larnaka (f)	2
	strong	forte	stark	fuerte		3

	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>33. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>				
	<b>Kernel: weight</b>		<b>Carneau : poids</b>		<b>Kern: Gewicht</b>	<b>Grano: peso</b>		
	low		faible		gering	bajo	Avidon (f), Sfax (f)	1
	low to medium		faible à moyen		gering bis mittel	bajo a medio		2
	medium		moyen		mittel	medio	Larnaka (f), Mateur (f)	3
	medium to high		moyen à élevé		mittel bis hoch	medio a alto		4
	high		élevé		hoch	alto	Kastel (f), Kerman (f)	5
<b>34. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>VG</b>	<b>(+)</b>	<b>(d)</b>				
	<b>Cotyledon: intensity of green color</b>		<b>Cotylédon : intensité de la couleur verte</b>		<b>Keimblatt: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Cotiledón: intensidad del color verde</b>		
	light		claire		hell	clara	Kerman (f), Lost Hills (f), Rashti (f)	1
	medium		moyenne		mittel	media	Avidon (f), Sfax (f)	2
	dark		foncée		dunkel	oscura	Larnaka (f), Ouleimy (f)	3
<b>35. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(+)</b>					
	<b>Time of beginning of vegetative bud burst</b>		<b>Époque de début de débourrement</b>		<b>Zeitpunkt des Aufbruchs der vegetativen Knospe</b>	<b>Época de inicio de la brotación de las yemas vegetativas</b>		
	very early		très précoce		sehr früh	muy temprana	Aegina (f), Chico (m)	1
	early		précoce		früh	temprana	Larnaka (f)	2
	medium		moyenne		mittel	intermedia	Ask (m), Bronte (f)	3
	late		tardive		spät	tardía	Joley (f)	4
	very late		très tardive		sehr spät	muy tardía	Kerman (f), Peters (m)	5
<b>36. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(+)</b>					
	<b>Time of beginning of flowering</b>		<b>Époque de début de floraison</b>		<b>Zeitpunkt des Blühbeginns</b>	<b>Época de inicio de la floración</b>		
	very early		très précoce		sehr früh	muy temprana	Avidon (f), Mateur (f)	1
	early		précoce		früh	temprana	Larnaka (f)	2
	medium		moyenne		mittel	intermedia	02-18 (m), M-38 (m), Sfax (f)	3
	late		tardive		spät	tardía	Kastel (f)	4
	very late		très tardive		sehr spät	muy tardía	Kerman (f), Peters (m)	5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>37. (*)</b>	<b>QN</b>	<b>MG/VG</b>	<b>(+)</b>				
	<b>Time of harvest maturity</b>	<b>Époque de maturité de récolte</b>	<b>Zeitpunkt der Erntereife</b>	<b>Época de madurez para la cosecha</b>			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana	Avidon (f)	1	
	early	précoce	früh	temprana	Golden Hills (f)	2	
	medium	moyenne	mittel	intermedia	Napoletana (f)	3	
	late	tardive	spät	tardía		4	
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Kerman (f)	5	

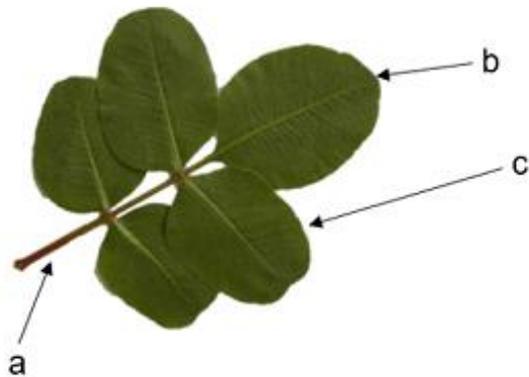
8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

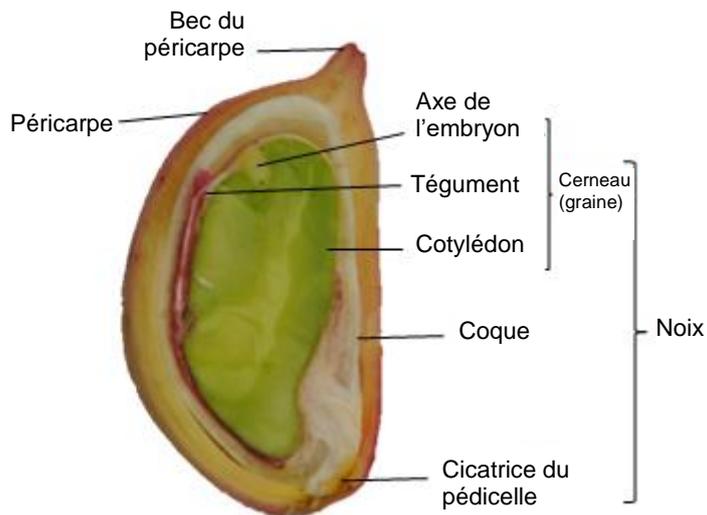
- (a) Les observations doivent être faites pendant la période de dormance.
- (b) Les observations doivent être faites sur des feuilles complètement développées au tiers médian des rameaux de l'année.

(c)



a = Pétiole  
b = Foliole terminale  
c = Foliole latérale

(d) Fruit:

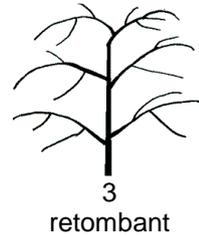
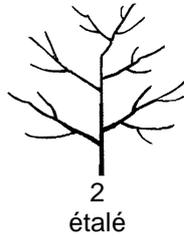


## 8.2 Explications portant sur certains caractères

### Ad. 2 : Plante : vigueur

La vigueur de la plante doit être entendue comme désignant l'ampleur de la croissance végétative dans son ensemble.

### Ad. 3 : Plante : port



### Ad. 4 : Plante : densité du feuillage

La densité du feuillage de la plante doit être entendue comme désignant le nombre global de branches durant la période de dormance.

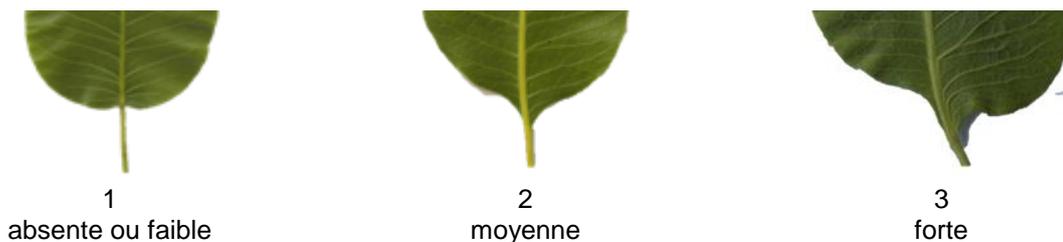
### Ad. 12 : Foliole terminale : forme du sommet



### Ad. 13 : Foliole terminale : forme de la base



Ad. 14 : Foliole terminale : asymétrie à la base



Ad. 17 : Péricarpe : déhiscence

La déhiscence du péricarpe doit être évaluée comme le degré de séparation du péricarpe et de la coque. Elle est évaluée par un examen visuel du fruit et en exerçant une pression avec les doigts :

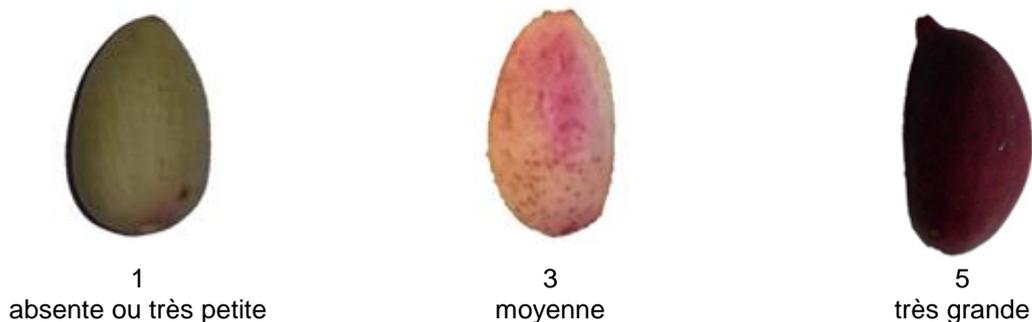
- 1 - faible – il est difficile de séparer le péricarpe de la noix en exerçant une pression avec les doigts,
- 2 - moyenne – le péricarpe se sépare facilement de la noix, une couche d'air entre le péricarpe et la noix peut être détectée en appuyant avec les doigts,
- 3 - forte - il y a des fissures visibles sur le péricarpe et le péricarpe se sépare très facilement de la noix en appuyant avec les doigts.

Ad. 19 : Péricarpe : couleur de fond

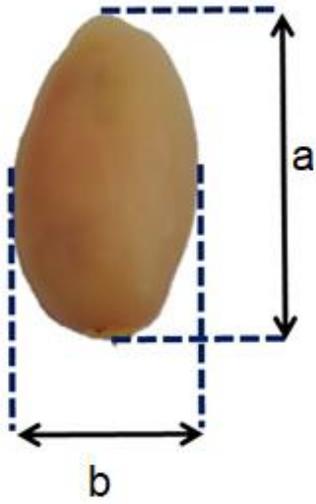
La couleur de fond est la première couleur à apparaître chronologiquement durant le développement du fruit.

Ad. 20 : Péricarpe : surface du lavis

Le lavis est la deuxième couleur, comme une rougeur qui apparaît avec le temps sur la couleur de fond.



Ad. 21 : Noix : longueur



a = Noix : longueur  
b = Noix : largeur

Ad. 22 : Noix : largeur

Voir Ad. 21

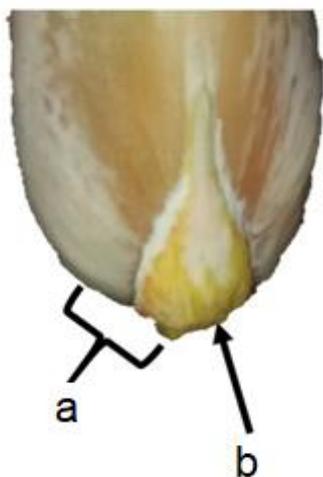
Ad. 23 : Noix : épaisseur



Ad. 26 : Noix : présence d'un bec



Ad. 27 : Noix : dépression de la coque près du pédicelle



a = Dépression  
b = Cicatrice du pédicelle

Ad. 32 : Noix : coloration de la coque

La coloration de la coque doit être évaluée après séchage.

Ad. 33 : Cerneau : poids

Casser 20 noix à maturité de récolte et évaluer le poids moyen des cerneaux.

Ad. 35 : Époque de début de débourrement

L'époque de début de débourrement est atteinte lorsque 10% des bourgeons terminaux ont grossi et que les écailles des bourgeons se sont fendues, laissant apparaître le vert des feuilles.

Ad. 36 : Époque de début de floraison

L'époque de début de floraison est atteinte :

- pour les variétés femelles - lorsque 25% des boutons floraux sont sensibles à la pollinisation (les stigmates sont visibles),
- pour les variétés mâles - lorsque les fleurs commencent à disperser le pollen.

Ad. 37 : Époque de maturité de récolte

L'époque de maturité de récolte est atteinte lorsque 50% des fruits sont mûrs.

9. Bibliographie

Couceiro, J.F.; Guerrero, J., Gijón MC., Pérez-López, D.; Moriana, A. and Rodriguez, M. 2013: El Cultivo del Pistacho. Ediciones Mundi-Prensa. Madrid, ES.

Ferguson, L., Polito, V., Kallsen, C., The pistachio tree; botany and physiology and factors that affect yield. <http://fruitsandnuts.ucdavis.edu/files/73683.pdf>, pp. 31 to 39.

IPGRI, 1997: Descriptors for Pistachio (*Pistacia vera* L.). International Plant Genetic Resources Institute, Rome, IT.

Kafkas, S., Kafkas, E., Perl-Treves R., 2002: Morphological diversity and a germplasm survey of three wild *Pistacia* species in Turkey. Genetic Resources and Crop Evolution 49, pp. 261 to 270.

Padulosi, S., Hadj-Hassan, A. editors, 2001: Project on Underutilized Mediterranean Species. Pistacia: towards a comprehensive documentation of distribution and use of its genetic diversity in Central & West Asia, North Africa and Mediterranean Europe. Report of the IPGRI Workshop, 14-17 December 1998, Irbid, JO.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Pistacia vera L."/> [...] <input type="text"/>
1.1.2	Nom commun	<input type="text" value="Pistachier"/> <input type="text"/>
1.2	Hybrides interspécifique (veuillez préciser)	<input type="text"/> [...] <input type="text"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

(a) hybridation contrôlée [ ]  
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

(b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [ ]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

(c) hybridation à généalogie totalement inconnue [ ]

4.1.2 Mutation [ ]  
(indiquer la variété parentale)

[ ]

4.1.3 Découverte et développement [ ]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[ ]

4.1.4 Autre [ ]  
(préciser)

[ ]

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- (a) Boutures
- (b) Multiplication *in vitro*
- (c) Bouturage ou greffage
- (d) Autre (veuillez préciser)

4.2.2 Autre (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

Caractères	Exemples	Note
<b>5.1 Plante : sexe (1)</b>		
femelle	Kerman (f), Larnaka (f)	1 [ ]
mâle	Peters (m), Randy (m)	2 [ ]
<b>5.2 Plante : port (3)</b>		
dressé	Ouleimy (f)	1 [ ]
étalé	Larnaka (f)	2 [ ]
retombant	Insolia (f), Joley (f)	3 [ ]
<b>5.3 Foliole terminale : forme du sommet (12)</b>		
aigüe	Enk (m), Mateur (f)	1 [ ]
obtuse		2 [ ]
arrondie	Golden Hills (f)	3 [ ]
tronquée	Insolia (f)	4 [ ]
obcordée		5 [ ]
<b>5.4 Noix : forme en vue latérale (24)</b>		
ovale	Kerman (f)	1 [ ]
elliptique étroite	Napoletana (f)	2 [ ]
elliptique large	Sfax (f)	3 [ ]
<b>5.5 Époque de début de débourrement (35)</b>		
très précoce	Aegina (f), Chico (m)	1 [ ]
précoce	Larnaka (f)	2 [ ]
moyenne	Ask (m), Bronte (f)	3 [ ]
tardive	Joley (f)	4 [ ]
très tardive	Kerman (f), Peters (m)	5 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
<b>5.6 Époque de début de floraison (36)</b>		
très précoce	Avidon (f), Mateur (f)	1 [ ]
précoce	Larnaka (f)	2 [ ]
moyenne	02-18 (m), M-38 (m), Sfax (f)	3 [ ]
tardive	Kastel (f)	4 [ ]
très tardive	Kerman (f), Peters (m)	5 [ ]
<b>5.7 Époque de maturité de récolte (37)</b>		
très précoce	Avidon (f)	1 [ ]
précoce	Golden Hills (f)	2 [ ]
moyenne	Napoletana (f)	3 [ ]
tardive		4 [ ]
très tardive	Kerman (f)	5 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Plante : port</i>	<i>étalé</i>	<i>retombant</i>
----------------	----------------------	--------------	------------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

--

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.3.1 Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.  
Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).  
[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

7.3.2 En cas d'exigences de gel ou d'heures de froid pour le développement correct du matériel végétal de la variété candidate dans le domaine de l'essai DHS, veuillez préciser :

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

(a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui  Non

(b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui  Non

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractères d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

(a)	micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(b)	Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(c)	Culture de tissus	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
(d)	Autres facteurs	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

9.3 Le matériel à examiner a-t-il été soumis à un test de dépistage de virus et autres agents pathogènes? ?

Oui

(veuillez fournir les précisions indiquées par l'autorité)

Non

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature  Date

[Fin du document]